

# LIVRET D'ACCUEIL DAEU 2020-2021

## Informations générales

- Aucune inscription administrative ne sera possible au-delà du 30 novembre 2020. **Toute personne dont le dossier ne sera pas complet et dont les frais de formation ne seront pas réglés en totalité à cette date ne sera pas autorisée à se présenter aux partiels de décembre.**
- Merci de consulter très régulièrement les panneaux d'affichage situés au 6<sup>e</sup> étage où toutes les informations seront affichées : absence des enseignants, report de cours, convocation aux examens, informations orientation...
- Pensez à nous communiquer tout changement de votre adresse mail afin d'être informé de toute l'actualité du DAEU.
- L'assiduité est obligatoire : **en cas d'absence pour des raisons professionnelles ou personnelles (maladie ou autre), vous devez fournir obligatoirement la copie du justificatif de votre absence au secrétariat.**
- En cas de problème pendant l'année (souci de santé, travail, absences à prévoir, difficultés organisationnelles...) n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de voir si nous pouvons vous aider à trouver des solutions.
- Votre carte de stagiaire de la formation continue vous permet d'accéder à l'ensemble des services de l'Université. Elle sera à retirer au secrétariat du DAEU à partir de mi-octobre ainsi que le certificat de scolarité, pour les personnes ayant rendu leur dossier complet début septembre.  
**Attention : la carte de stagiaire de la formation continue ne vous donne pas le statut d'étudiant sur le plan de la sécurité sociale mais vous permet de profiter des avantages dédiés aux étudiants (réductions diverses, Pass'Navigo...) et d'accéder à l'ensemble des services de l'université.**
- La bibliothèque universitaire Les Cerclades se situe place des Cerclades non loin du centre commercial des 3 Fontaines, à Cergy. Elle vous est accessible tous les jours. Muni de votre carte de stagiaire, vous pourrez emprunter des livres et y travailler.
- Le centre de ressources linguistique (CRL) situé au sein de la bibliothèque des Cerclades est à votre disposition et peut vous aider à progresser en anglais (ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h sur réservation).
- Le service des sports (SUAPS) situé sous la passerelle piéton (entre la tour et les Chênes 1) vous propose un grand nombre d'activités sportives.
- L'accès aux parkings de l'université se fait avec votre carte étudiant et après règlement de 40 € au service de la scolarité, accompagné du formulaire suivant dûment rempli : <https://www.u-cergy.fr/fr/formations/inscriptions/inscription-administrative/acces-parking.html?search-keywords=parking>
- Un module optionnel "Appui à la construction d'un projet professionnel" vous est proposé, sans frais supplémentaires, en collaboration avec la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) en janvier / février : 3 matinées avec un professionnel de l'orientation. L'inscription au module se fera en décembre.
- Pour une poursuite d'étude, il vous faut impérativement vous inscrire sur Parcoursup (à partir de janvier 2021).  
**Cette procédure est indispensable si vous envisagez une poursuite d'études (BTS, DUT et Université), même si vous n'êtes pas certain de vos résultats de DAEU ou de votre orientation. Merci de prendre rendez-vous en amont (à partir d'octobre) avec un conseiller de la DOIP pour travailler sur votre projet d'orientation. Faites impérativement cette inscription.**

Le secrétariat du DAEU est ouvert du lundi au jeudi de 14h à 18h (tour 6<sup>e</sup> étage, bureau 603) et le vendredi de 9h à 13h (bureau 618).

La responsable pédagogique peut vous recevoir les mardis et jeudis (sur rendez-vous).

## Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)

Infirmierie : 01 34 25 60 77  
sante@ml.u-cergy.fr

Si votre état de santé nécessite des aménagements spécifiques, merci de prendre rendez-vous dès que possible avec le service de santé afin d'envisager leur possible mise en place dans le cadre de l'université.

## Mission handicap à CY Cergy Paris Université, service d'accueil des étudiants handicapés (SAEH)

Yannick Parent, responsable du service - 01 34 25 61 38, handicap@ml.u-cergy.fr

<https://www.u-cergy.fr/fr/formation-continue/mentions-legales/mission-handicap-a-l-ucp.html>

Accueil ouvert : • du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

• le vendredi de 8h30 à 12h30 (fermé le vendredi après-midi)

Site des Chênes 2, bureau 39 - 33 boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex

Selon l'évolution des conditions sanitaires, une modification des conditions d'études sera envisagée selon les modalités suivantes :

- en semi-présentiel en demi groupe + suivi en distanciel (alternance une semaine sur deux) si CY Cergy Paris Université peut rester ouverte,
- intégralement à distance, si CY Cergy Paris Université ferme totalement.

## Modalités de contrôle des connaissances pour le DAEU A

- Toutes les matières ont le même coefficient.
- La règle générale est le contrôle continu avec :
  - 1 partiel en décembre (25 %)
  - 1 partiel en mars (25 %)
  - 1 examen en mai-juin (50 %)

### Exceptions

**En cas d'absence à un partiel pour motif grave (maladie, enterrement...) sur présentation d'un justificatif et avec accord du responsable du DAEU, il est indiqué absent pour le partiel manqué et l'examen de juin compte alors pour 75 %. En cas d'absence injustifiée, le stagiaire est considéré défaillant.**

Il n'y a pas de session de rattrapage en juin.

- Les modules sont compensables et capitalisables :
  - le diplôme est obtenu si la moyenne sur les 4 épreuves est supérieure ou égale à 10 sur une même année ;
  - les modules dont la note est supérieure ou égale à 10 sont automatiquement validés pour les années suivantes et acquis ;
  - à partir de la 1<sup>re</sup> inscription, le stagiaire dispose de 4 années au maximum pour valider les 4 matières.

### Contacts

Gestionnaire administrative : Anaïs Atoui, 01 34 25 63 32, [anais.atoui@cyu.fr](mailto:anais.atoui@cyu.fr)

Responsable pédagogique : Gaëtane Popesco, 01 34 25 72 12, [gaetane.popesco@cyu.fr](mailto:gaetane.popesco@cyu.fr)

### **Site des Chènes - Siège de la présidence**

(Droit - Économie et gestion - Langues et études internationales - Sciences humaines et sociales - CY Fondation)  
33 boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex • 01 34 25 60 00

### **Bibliothèque universitaire des Cerclades**

Place des Cerclades - Cergy - 95015 Cergy-Pontoise cedex • 01 34 25 60 74

### **Sites de Cergy**

(CY Tech) Avenue du Parc - 95000 Cergy-Pontoise cedex • 01 34 25 10 10

(CY Ilpes) 13 boulevard de l'Hautil - 95000 Cergy • 01 30 75 60 50

(CY Eps) 13 boulevard de l'Hautil - 95000 Cergy • 01 30 75 62 96

### **Site de Hirsch** (INSPÉ - Langues et études internationales)

Avenue Bernard-Hirsch - BP 70308 - 95027 Cergy cedex • 01 34 35 37 40

### **Site de Saint-Martin**

(Sciences et techniques - Économie et gestion - IUT)

2 avenue Adolphe-Chauvin - BP 222, Pontoise - 95302 Cergy-Pontoise cedex • 01 34 25 60 00

### **Site de Neuville-sur-Oise** (IUT - Sciences et techniques)

5 mail Gay-Lussac - CS 20601 Neuville - 95031 Cergy-Pontoise cedex • 01 34 25 68 30 / 60 00

### **Maison internationale de la recherche (MIR)**

1 rue Descartes - 95000 Neuville-sur-Oise - 01 34 25 64 30

### **Site de Gennevilliers** (INSPÉ - Sciences et techniques - Lettre et sciences humaines - FacLab)

ZAC des Barbanniers, avenue Marcel-Paul - 92230 Gennevilliers • 01 41 21 74 00

### **Site d'Argenteuil** (IUT)

95/97 rue Valère-Collas - 95100 Argenteuil • 01 39 98 34 00

### **Site de Sarcelles** (IUT)

34 boulevard Henri-Bergson - 95200 Sarcelles • 01 34 38 26 00

### **Site de Saint-Germain-en-Laye** (IEP - INSPÉ)

5 rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye • 01 30 87 47 00

### **Site d'Antony** (INSPÉ)

26 rue Léon-Jouhaux - 92160 Antony • 01 46 11 62 00

### **Site d'Évry** (INSPÉ)

Boulevard François Mitterrand - 91025 Évry cedex • 01 69 47 70 00

### **Site de Pau** (CY Tech)

2 boulevard Lucien Favre - CS 77563 - 64075 Pau cedex • 05 59 05 90 90

**[www.cyu.fr](http://www.cyu.fr)**

